

4 Traverser un taillis de châtaigniers. En descendant, rejoindre le chemin et tourner à gauche. Le chemin se fait plus large. Suivre la piste forestière sur 400 m jusqu'à la route.

5 Tourner à droite et continuer sur la route pendant 50 m. La quitter en prenant à gauche un chemin qui descend pendant 500 m dans le taillis de châtaigniers. Retrouver une piste forestière, la suivre sur 100 m jusqu'à la route.

6 Prendre la route à gauche sur 50 m, tourner à droite sur la piste, la suivre sur 150 m. A gauche, pousser un portillon et entrer sur la lande en réhabilitation en suivant le cheminement qui monte. Arrivé en haut, tirer à nouveau un portillon et sortir de la lande. Traverser le taillis de châtaigniers puis rejoindre la route en contrebas. La suivre à droite et continuer tout droit sur 140 m jusqu'au parking à gauche. Possibilité également de rejoindre le "sentier des sources de la Dronne".

## En chemin :

- Le sentier d'interprétation des landes et du milieu humide, sa faune et sa flore remarquables, en site Natura 2000 ;
- Le canal d'irrigation des terres ;
- Le taillis de châtaigniers, les « charbonnières » ;
- La source de la Dronne ;
- Vous êtes situé sur le territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus  
Contact : 05 55 58 28 44  
En savoir + sur la Haute-Vienne : [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.  
Pensez à emporter vos détritiques et à refermer les barrières derrière vous.  
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.  
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.  
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.  
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est déconseillé aux vététistes et aux cavaliers.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112  
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com) et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Bussière-Galant, PNR Périgord-Limousin



BUSSIÈRE-GALANT  
Sentier des bergères

0 h 50 - 3,2 km



Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



### La rivière Dronne

La Dronne prend sa source à Bussière-Galant. Longue de 190 km, elle se jette dans l'Isle à Coutras, en Gironde. L'ensemble de la partie cristalline du bassin versant de la Dronne (52 km), qui se situe sur le territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin, est classé Natura 2000 et abrite la première population française de mulette perlière avec plusieurs milliers d'individus.

D'autres espèces menacées à l'échelle européenne s'y rencontrent également : un amphibien, le sonneur à ventre jaune, une libellule, l'agrion de Mercure, un papillon, le damier de la succise, plusieurs mammifères dont la loutre et 5 espèces de chauves-souris ainsi que deux sortes de poissons, le chabot et la lamproie de Planer. (Sources : PNR Périgord-Limousin, Commune et Wikipedia)

Le damier de la succise





## Info pratique

**Accès :** à 40 min de Limoges. Prendre la RN21 vers Chalus. A Aixe-sur-Vienne, tourner à gauche et suivre la RD20 jusqu'aux Cars. Sortir du bourg et suivre la RD214 en direction de Lagnac-le-Long. A 5 km, aux Borderies, tourner à droite vers la Renaudie et parcourir 700 m jusqu'au parking à droite.

**Départ :** parking en bord de voie communale.

| Durée  | Longueur | Balisage | Niveau | Dénivelé cumulé |
|--------|----------|----------|--------|-----------------|
| 0 h 50 | 3,2 km   | jaune    | moyen  | 120 m           |

Les pratiques possibles
 Continuité d'itinéraire
 Changement de direction
 Mauvaise direction

## Itinéraire

**1** Prendre le chemin à droite dans le parking. Le suivre jusqu'au bord de la lande humide. Emprunter les passerelles et ne pas les quitter dans cette zone très sensible où faune et flore palustres y abondent. Après cette incursion, reprendre le sentier balisé qui longe la « levada », canal d'amenée d'eau.

*Suivre le sentier d'interprétation à la découverte de la zone humide.*

**2** Passer les différents petits aménagements puis suivre le chemin qui grimpe. Au « cairne » ou « monjoie », tourner à gauche. Puis le chemin redescend légèrement. Prendre les gradines à droite. Ici tous ces terrains étaient cultivés ou mis en lande pour le bétail d'où la présence des bergères.

*Ce milieu d'anciennes landes est en voie de reforestation. Les essences pionnières (bourdaines, bouleaux, noisetiers, fougères) couvrent le sol puis progressivement laisseront la place aux chênes, châtaigniers et merisiers.*

**3** Emprunter l'allée enherbée sur la droite jusqu'à la route, la traverser en face. Emprunter à nouveau les gradines, pousser le portillon et entrer sur une lande en réhabilitation. Suivre la clôture jusqu'au point haut à 537 m, découvrez le point de vue. Continuer par le cheminement en direction des conifères en bas de la pente, passer par le portillon.

*Rester sur le sentier tracé au sol car ici la faune et la flore sont fragiles et protégées.*



Lande à bruyère